



Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

✉ : ffam@moulinsdefrance.org - 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Flash FFAM N° 144 - AVRIL/MAI 2015

☎ : 02 38 06 00 67 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Flash pdf en ligne : www.moulinsdefrance.org/flash/flash.pdf

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM. Créez un lien dynamique pointant vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association

Sommaire

le mot du Président : Bilan du congrès 2015

Agenda

Infos juridiques et administratives

JPPM 2015

Publications

Vie des associations

Le mot du Président

Bilan du congrès 2015

Cette année c'est l'Association Vendéenne des Amis des Moulins qui a accueilli le congrès de la FFAM à St Hilaire de Loulay. Cette région riche en moulins à eau et à vent est le reflet de notre engagement dans la sauvegarde de notre patrimoine. L'après midi du vendredi a été captivante pour tous avec une présentation des moulins vendéens « vivants » et du circuit du blé au pain avec des meuniers et des boulangers actifs. La partie la plus importante a été l'intervention de Maître Jean François Remy, avocat de la FFAM qui a détaillé 3 points : 1/les droits et obligations des moulins, 2/la législation applicable aux moulins et 3/ce que fait concrètement la FFAM en matière de défense des moulins.

Beaucoup de points ont été précisés et le contenu de cette intervention sera prochainement diffusé à tous nos adhérents.

Le samedi nous offrait des visites variées : un moulin à vent en activité professionnelle (Moulin de Chateauneuf), un moulin à eau parfaitement restauré (Moulin de la Vergne), une minoterie avec 14 paires de meules en pierre (Suire) et un moulin à papier en fonctionnement (Moulin du Liveau).

L'assemblée Générale s'est tenue le dimanche matin, l'ordre du jour était chargé et de nombreuses questions stériles ont fait que l'AG s'est terminée très tard. Le point sur lequel nous n'avons pas trouvé d'accord est le financement des actions de sauvegarde des moulins. En effet si les actions nationales financées par le fond de solidarité ne posent pas de problème pour l'instant, les demandes de conseils des particuliers dont le nombre augmente tous les jours n'a pas de financement pérenne prévu et la solution que nous appliquons actuellement, puiser dans les réserves, ne peut être utilisée raisonnablement à long terme. Devant cette question non résolue le Bureau de la FFAM a alors proposé une Assemblée Générale Exceptionnelle qui se tiendra à Paris le 26 juin 2015, l'ordre du jour sera réservé aux méthodes et financements des actions d'assistance des associations et de leurs adhérents. Dans un contexte qui nous permet d'espérer un changement de l'approche des moulins par les élus, la FFAM se doit de rester soudée et se donner les moyens d'agir efficacement. Des rendez-vous avec les élus de l'Assemblée Nationale et du Sénat sont prévus dans les semaines qui suivent. Ne relâchons pas notre action.

Le CA remercie Robert Birot et toute son équipe d'organisation pour leur disponibilité, l'excellent accueil des congressistes, la qualité de l'hébergement et le choix des visites.

Le prochain congrès sera organisé par L'Association des Moulins du Morvan et de la Nièvre et se tiendra à Cosne-sur-Loire du 29 avril au 2 mai 2016.

Alain Forsans

Président FFAM

Agenda

Conseil d'administration FFAM : samedi 30 mai 2015

Journées des Moulins : 19, 20, 21 juin 2015

Ouverture du Moulin de la Chaussée : 20,21 juin 2015

A.G. exceptionnelle: 26 juin 2015, 13 h, Maison des Mines et des Ponts, 270 rue St Jacques Paris 4^e.

Bureau FFAM : samedi 27 juin 2015

Réunion sur la « Charte des Moulins » en juin 2015 à la DEB au ministère à Paris

Informations Juridiques et administratives

Guide sur les travaux en cours d'eau et les zones humides, publié par la DDT de l'Allier, à télécharger

www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/DOCT_140729_travaux_cours_eau_vfinal.pdf

« Rappelons que les biefs (dérivation d'eau des moulins et usines) sont normalement considérés comme des canaux privés, ne concernant pas le lit mineur ni les berges de la rivière (sauf au niveau de la prise d'eau). Les travaux simples d'entretien y sont libres, les travaux importants de reprofilage font l'objet d'une simple information par courrier électronique à la DDT du département. »

La question de la définition et de l'entretien des cours d'eau, la sortie du flou...

www.agriculteur-normand.com/actualites/cours-d-eau-la-sortie-du-flou-et-des-condamnations-arbitraires:0V94I6MZ.html

Convention FFAM / Université de Limoges

La FFAM a signé une convention avec l'université de Limoges pour le suivi et la prise en charge financière du stage d'un étudiant en Master 2 dont le thème d'étude est « l'optimisation des politiques de restauration des milieux aquatiques. Analyse des conflits d'usage et d'image de la rivière. Définition des enjeux de gouvernance. »

Dans son étude le stagiaire devra faire apparaître l'impact d'un moulin à eau et de son système hydraulique sur le bon état écologique d'un cours d'eau.

Albert Higounenc, secrétaire-adjoint de la FFAM, est chargé du suivi du stagiaire

Rappel : Consultation du public sur l'eau jusqu'au 18/06/15.

N'hésitez plus à donner votre avis en vous aidant de la réponse unique proposée par la commission Oetseuils et validée par le bureau de la FFAM.

WWW.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/consultation-eau-inondation-milieu-marin-a836.html

Démission de Jean-Marie Pingault

Le conseil d'administration a pris acte de la démission de Jean-Marie Pingault.

Les membres du CA regrettent cette décision et tiennent à le remercier pour son action en faveur de la défense des moulins.

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins 2015

RAPPEL :Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juin

Associations, collectivités, professionnels du tourisme, artisans ou particuliers, ...faites découvrir les richesses et la diversité de notre patrimoine local !

Mesdames et Messieurs les délégués FFAM vous êtes habilités par la FFAM pour contacter les autres délégués JPPM de votre région pour assurer la promotion de la manifestation auprès de la presse locale. Liste des délégués sur le site de Patrimoine Environnement

Comme les années précédentes la FFAM organise cette manifestation étalée sur 3 jours pour permettre les visites scolaires le vendredi 19 juin. Correspondant FFAM : journeedesmoulins@moulinsdefrance.org

La liste des manifestations est en ligne sur <http://patrimoine-environnement.fr/programme-jppm/>

Ouverture du Moulin de la Chaussée, Saint-Maurice (94)

Exposition FFAM / CFA Sup 2000, de 14h à 18h, les 20 et 21 juin 2015. Animations, adultes et enfants. Venez découvrir le nouveau siège social de la FFAM, dernier moulin à eau aux portes de Paris, sur la Marne. Vernissage le 17 juin sur invitation uniquement. www.cfasup2000.fr/

PUBLICATIONS

Moulins à eau, moulins à vent : 1000 ans de meunerie entre l'Aa et la Haute Lys

par Sophie Léger et Maxence Watelle

L'exposition et son catalogue retracent brièvement l'histoire de la meunerie depuis ses origines, en s'appuyant sur l'implantation des moulins à eau et à vent dans le Haut-Pays d'Artois (62), depuis les sources de l'Aa et de la Lys, à Bourthes et Lisbourg, jusqu'aux portes de l'Audomarois. Ce panorama de la meunerie locale est émaillé de nombreuses illustrations (cartes, plans, schémas, gravures, archives, photographies, cartes postales anciennes), à même de mieux faire connaître le passé de nos moulins. L'exposition organisée par le Comité d'Histoire du Vieux pays, tourne régulièrement sur le secteur. Elle sera pour les Journées des Moulins de juin à Hucqueliers, et le 11 juillet au moulin de Renty (62).

Catalogue d'exposition. Septembre 2014. Format 21 x 21 cm. Couv. coul., ill. coul. Prix 12 € hors port.
www.histoirehautpays.com/boutique/catalogue-d-exposition/132-moulins-a-eau-moulins-a-vent-1000-ans-de-meunerie-entre-l-aa-et-la-haute-lys.html

Contact : **Comité d'histoire du Haut-Pays**, 23 rue Jonnart 62560 Fauquembergues Tél : 03.21.93.53.00
sophie@histoirehautpays.com

VIE DES ASSOCIATIONS

Nous souhaitons la Bienvenue à l'**Association territoriale Sauvegarde du Bassin de la Seiche et de son patrimoine** créée en novembre 2013, dont le siège est à Nouvoitou, ainsi qu'à son président Michel Tourtier et à Stéphane Bourdais membre actif de l'ARAM BN & 35.

Visite du **musée-moulin site de Cherves (86)** toute l'année sur rendez-vous.

Journées pédagogiques : "du blé au pain" "l'énergie du vent" "les vieux métiers" (divers) "la mécanique du moulin" "jeux d'enfants anciens"

Renseignements : 05 49 51 06 87 ou 05 49 46 77 05 Mail : lesgensdecherves@gmail.com

Le moulin du Got (86). Exposition : la seconde vie du papier, Jusqu'au 23 décembre 2015.
87400 Saint-Léonard de Noblat 05 55 57 18 74 www.moulindugot.com

Association de sauvegarde des Moulins de Creuse : REACTIVATION DE LA PETITION : SAUVEZ NOS MOULINS SECULAIRES (Flash 134).

« Nous avons décidé de lancer une pétition en réponse à la démarche entreprise en Creuse contre nos seuils. Le bureau milieux aquatiques est passé de 1 à 3 fonctionnaires, les réunions de bassin se sont succédé et le Préfet va réunir début mai une réunion départementale. Cette pétition avec nos petits moyens a obtenu plus de 200 signatures mais c'est très insuffisant. Nous comptons sur vous pour que cette pétition qui nous concerne tous ait le plus de poids possible en la relayant auprès des 60 000 seuils de France.
www.change.org/p/madame-la-ministre-de-l-ecologie-du-d%C3%A9veloppement-durable-et-de-l-energie-sauvez-nos-moulins-s%C3%A9culaires »

Moulin de Courtelevant (90). Ouverture du Moulin-Musée pour la saison touristique à partir du 1er mai, visites guidées. Journées « du blé au pain » et Ateliers pédagogiques pour les scolaires. Fabrication de farine chaque 1er Dimanche du mois <http://moulinmusee90.wix.com/moulin-de-courtelevant> MAIL : amc90@orange.fr Tél : 06 50 12 47 69

Moulin de Saint-Germain sur Bresle (80). Expo au Moulin « L'art au fil de l'eau ». Les amis du moulin de Saint-Germain - avec sa présidente Grace de Capitani, et Mary-France Wallon, propriétaire des lieux et vice-présidente - nous invitent à l'exposition de sculptures, enluminures et peintures qui se déroulera dans leur moulin, tous les jours de 14h à 18h, du 17 mai jusqu'aux Journées du Patrimoine en septembre. Le 21 juin, pour LA JOURNEE DES MOULINS les artistes feront une démonstration de leur travail. MAIL : moulin2st-germain@gmail.com Tel : 02 35 94 23 78 / 06 22 40 82 19 www.lereveildeneufchatel.fr/2015/05/05/un-combat-pour-la-sauvegarde-du-moulin

Association de sauvegarde sans but lucratif W751045847 régie par la loi 1901
déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le n° 77/1894

Siège social : Moulin de la Chaussée Place Jean Jaurès- 94410 Saint-Maurice - SIRET 321 895 898 00021 - APE 913